

Créteil, le 4 mars 2016

Objet : Soirée d'information « Responsabilités et Assurances des associations sportives »

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes responsable d'une association sportive pour laquelle vous ne méngez ni votre temps ni votre dévouement et vous êtes souvent amené à vous interroger sur les risques et les responsabilités encourus par cette dernière et/ou par vous même.

Consciente de vos interrogations, le CDOS 94 et son service, le CRIB 94, en partenariat avec la MAIF ont décidé d'organiser une réunion d'information qui sera l'occasion d'évoquer notamment :

- Les notions de responsabilité (civile, pénale et administrative) de l'association en tant qu'organisatrice d'activités, de manifestations...
- Les responsabilités en matière d'occupation de locaux (locaux municipaux, salle de réunion...),
- La responsabilité de l'association du fait et à l'égard de ses éventuels salariés et sa responsabilité à l'égard de ses adhérents,
- La responsabilité de l'association du fait des biens lui appartenant, loués ou mis à sa disposition et la protection de ses biens
- L'utilisation des véhicules personnels pour le compte de l'association,
- La protection de l'association et des ses adhérents (obligations légales d'assurance, points de vigilance les différentes garanties d'un contrat d'assurance...)
- et tout autre sujet que vous souhaiteriez évoquer.

Cette réunion sera animée par un(e) juriste de la Mutuelle et se tiendra le :

**JEUDI 7 AVRIL 2016
à partir de 18h15**

**Maison des Syndicats
11 rue des Archives
94000 Créteil**

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette réunion, que nous prolongerons par un moment de convivialité autour d'un cocktail, nous vous remercions de bien vouloir *retourner le bulletin de participation joint, avant le 31 mars 2016.*

Vous pouvez aussi nous notifier votre présence par téléphone au 01.48.99.78.32, par email à cdos94@cdos94.org ou par fax au 01.48.99.30.21.

Comptant vivement sur votre présence, veuillez croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président
Christian LOPES



COUPON REPONSE

« REponsabilites et Assurances DES ASSOCIATIONS SPORTIVES »

7 AVRIL 2016 - accueil à partir de 18h15

MAISON DES SYNDICATS DE CRETEIL
(plan ci-dessous)

Structure :

Mme, M.

Occupant la fonction de

Participera à l'information et à l'apéritif

Ne participera qu'à l'information

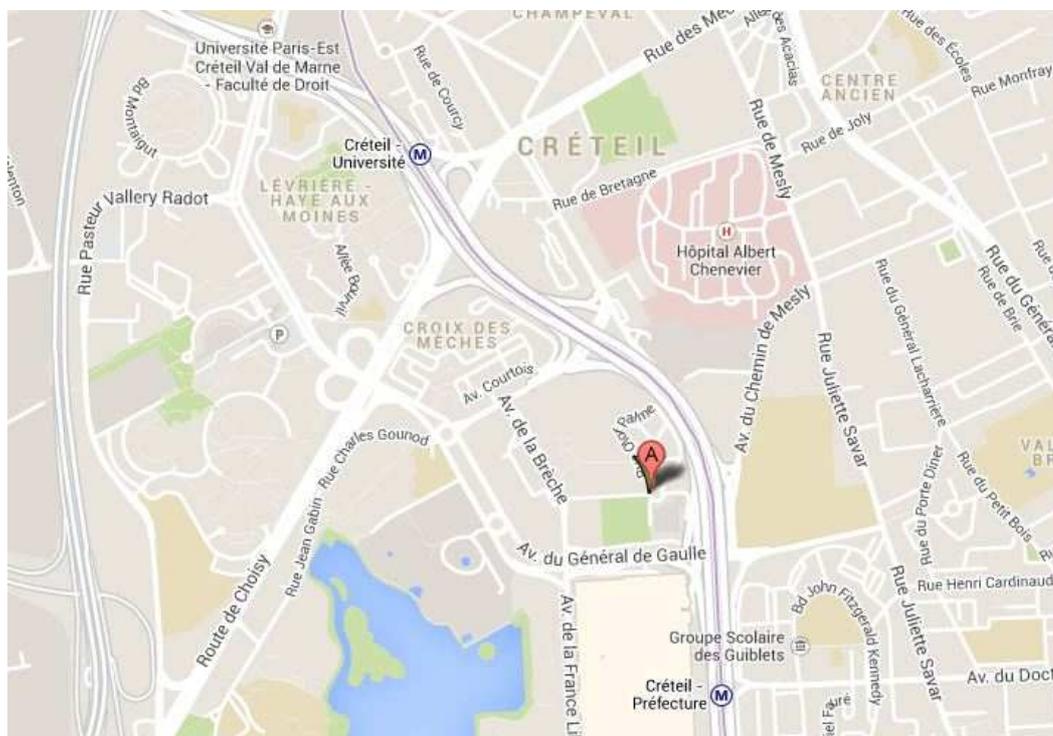
Sera accompagné de personne(s)

Coupon à renvoyer avant le 31 mars 2016
par mail à cdos94@cdos94.org - par fax au 01.48.99.30.21
par courrier à CDOS 94 – 38 rue Saint Simon – 94 000 Créteil



PLAN D'ACCES

Colloque « REponsabilites DES ASSOCIATIONS SPORTIVES » 7 AVRIL 2016 – accueil à partir de 18h15



MAISON DES SYNDICATS

11 rue des Archives
94 000 Créteil

En métro : ligne n°8
Station : Créteil-
Préfecture

En bus: lignes TVM
ou n°117, 317, 181,
281, 308 – Station
Créteil-Préfecture